

## Communiqué de presse

Le Cabinet

Cayenne, le vendredi 24 janvier 2020

Bureau de la  
communication  
interministérielle

### **Signature de convention entre le centre commercial de Montjoly 2 et la gendarmerie nationale**

**Lundi 27 janvier 2020 à 18 h au centre commercial Montjoly 2**

Afin de lutter contre tout type de délinquance et d'incivilités lié à la fréquentation des centres commerciaux, une convention sera signée le 27 janvier 2020 entre le centre commercial Montjoly 2 et la gendarmerie nationale, sous l'autorité du préfet de la région Guyane.

**Le centre commercial Montjoly 2 est le premier centre outre-mer à bénéficier d'une telle convention.** Celle-ci va permettre de faciliter les relations entre les différentes parties et d'assurer une complémentarité dans les actions menées par chacune, en facilitant les interventions rapides en cas d'urgence, par la mise en place de mesures de prévention conformes, ou encore par le conseil et la formation adaptés aux acteurs du centre.

#### Les signataires de la convention :

Le préfet de la région Guyane, Marc Del Grande

Le commandant de gendarmerie de Guyane, le général Stéphane Bras

Le maire de Rémire-Montjoly, Jean Ganty

La directrice du centre commercial de Montjoly 2, Sylvie Ho Tam Chay